



## Définition

Peinture multicouche microporeuse d'aspect satiné à base de résines acryliques en phase aqueuse pour boiseries

## Destination

- Extérieur
- Portes, volets, châssis, cloisons, lambris, charpentes, bardages, chalets, etc.

## Qualités dominantes

- Résistant aux U.V.
- Film souple
- Bon garnissant, bel arrondi et bon enrobage des arêtes

## Caractéristiques générales

<b>Classification AFNOR</b>	: Famille I classe 7b2 (NF T 36-005).
<b>Subjectiles</b>	: Bois indigènes ou tropicaux. Anciennes lasures, produits d'imprégnation ou peintures, propres, adhérents ou dépolis.
<b>Liant</b>	: Copolymères acryliques en dispersion.
<b>Pigment</b>	: Dioxyde de titane.
<b>Diluant</b>	: Eau.
<b>Divers</b>	: Matières minérales neutres et agents stabilisants.
<b>Extrait sec en poids</b>	: 60 % ± 2
<b>Extrait sec en volume</b>	: 46 % ± 3.
<b>Masse volumique</b>	: 1,32 ± 0,05 g/cm <sup>3</sup> .
<b>Rendement en surface</b>	: 10 à 12 m <sup>2</sup> /l.
<b>Brillant spéculaire</b>	: 20-30 GU à 60° selon la norme NF EN ISO 2813, après 7 jours de séchage.
<b>Aspect du produit sec</b>	: Satiné moyen.
<b>Epaisseur de film sec</b>	: ± 30 µm.
<b>C.O.V.</b>	: Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/d) : 130g/l. Ce produit contient au maximum 80 g/l de C.O.V.
<b>Conservation</b>	: Conserver en emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des très fortes chaleurs
<b>Teintes</b>	: Existe en Blanc, bases W et C pour réalisation des teintes avec le système à teinter LEVIS. Nous déconseillons l'application de teintes soutenues sur des surfaces pouvant être exposées au soleil. Selon la NF DTU 59-1 seules les teintes ayant un indice de luminance lumineuse Y ou LVR (Light Reflectance Value) supérieur à 35 % sont admises.





- Outils** : Brosse synthétique phase aqueuse, rouleau polyester tissé 6 mm ou rouleau laqueur polyester tissé 4 mm, rouleau mousse floquée, pistolet pneumatique et airless.
- Nettoyage des outils** : Eau immédiatement après emploi.
- Dilution** : Jusqu'à 5 % d'eau en première couche et jusqu'à 10 % d'eau maximum pour une application au pistolet.
- Temps de séchage à 23°C et 50 % H.R.** : Sec : 2 heures – Recouvrable : 6 heures.
- Conditions d'application** : - En travaux extérieurs, la température ambiante devra être comprise entre + 5°C et + 35°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80 % d'humidité relative.  
- Doit être déposé – Ne pas tirer.
- Sécurité** : Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.

Voir la fiche de données de sécurité et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements disponibles et obtention de la fiche de données de sécurité par internet [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) (fournisseur Akzo Nobel – puis sélectionner Akzo Nobel Decorative Paints Deco France S.A.).

## Mise en œuvre

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les prescriptions de la norme NF P 74-201 (référence NF DTU 59-1).

Brosser, dépeussier, dégraisser les bois sensibles au saignement ou exsudant des corps gras au diluant synthétique (Afzélia à l'ammoniaque). Revoir les joints et les mastics.

**Anciennes peintures ou lasures usées** : s'assurer de la parfaite adhérence des anciens fonds et de l'absence de cire ou de paraffine. Lessiver, rincer, laisser sécher. Eliminer les parties de faible adhérence. Dépolir les surfaces le nécessitant. Dépoussiérer.

**Anciens fonds en mauvais état** : décaper par tout moyen approprié.





## EXEMPLES DE TRAVAUX NEUFS

### Sur bois tendres et absorbants :

- 1 couche de **DUOL ACRYL SATIN** dilué à 15 % d'eau
- 2 couches de **DUOL ACRYL SATIN**

### Sur bois durs peu absorbants :

- 1 couche de **LEVIS PRIMER BOIS** ou **ACRYLEVIS PRIMER** ou **ULTRALASUR IMPREGNATION**
- 2 couches de **DUOL ACRYL SATIN**

## EXEMPLES DE TRAVAUX DE RENOVATION

- Retouche des parties mises à nu à l'aide d'**ULTRALASUR IMPREGNATION** ou de **LEVIS PRIMER BOIS** ou d'**ACRYLEVIS PRIMER**
- 2 couches de **DUOL ACRYL SATIN**

## CONSEILS UTILES

- Afin d'optimiser l'opacité, il est recommandé de teinter le primaire pour les teintes de finition pures ou très saturées.
- En cas d'ancien fond du type vernis ou lasure, réaliser un test de détrempe à l'alcool à brûler. Si le test est positif, le décapage est obligatoire.
- Sur bois contenant des substances solubles à l'eau, remplacer la première couche de **DUOL ACRYL SATIN** par **LEVIS PRIMER BOIS** ou **ULTRALASUR IMPREGNATION** et laisser sécher 24 heures. Si malgré tous des auréoles apparaissent, terminer par une couche de laque phase solvant.
- Sur bois non traité en atelier (résineux neuf, bois contenant de l'aubier), ainsi que sur bois résineux ancien, y compris le Western Red Cedar, dont les fibres superficielles ont trop fortement noircies et manquent de cohésion, appliquer une première couche d'**ULTRALASUR IMPREGNATION** ou de **LEVIS PRIMER BOIS**.
- Sur bois tanniques (Chêne, Châtaignier), appliquer en première couche le vernis isolant **ULTRAVERNIS HARDING** dilué à 15 % de white spirit ou le primaire isolant **ACRYLEVIS PRIMER**.
- Le degré de brillance peut varier en fonction de la teinte.

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

VERSION 06 – AVRIL 2022

